

Périnatalité de la médecine française aux colonies (XVI^e et XVII^e siècles)

Deuxième Partie : Le XVII^e siècle et la Nouvelle France

Joël Le Bras (Bx 58)

Si, dans un premier temps, seuls les marins et les premiers colons bénéficient des soins prodigués par les barbiers et les barbiers-chirurgiens qui les accompagnent, ces derniers, peu à peu, soit par curiosité pour les affections nouvelles rencontrées, soit par simple humanité, soit les deux réunies, vont s'intéresser aux souffrances des populations indigènes.

Cependant, dans la plupart des cas, comme on l'a vu au temps de Cartier, ils n'interviennent encore qu'à la sollicitation pressante de ces dernières. Lapeyssonnie (Lyon – 1936) écrit à ce propos : « *Et voilà qu'il se passe un phénomène qui va être à l'origine de l'assistance médicale : soudain, des indigènes apportent leurs malades pour les faire soigner par l'étranger venu d'au-delà des mers* », étant

entendu que les demandeurs sont, en principe, les porteurs de maux pour lesquels la médecine traditionnelle reste impuissante. Cet afflux immédiat de patients laisse évidemment à penser que les indigènes disposent de faibles ressources médicales en même temps qu'ils surestiment le pouvoir de guérir des nouveaux arrivants. Leur déception (et la grande colère qui parfois en découle) mettra parallèlement en lumière la grande indigence de la médecine européenne. Il s'avérera par contre, au fil du temps, que nos hommes de l'art sauront déceler les vertus de certaines plantes et pratiques indigènes comme le prouvent les nombreuses observations dont celles-ci firent l'objet de leur part au fil du siècle.

Les premiers occupants français de la Nouvelle France (1603-1639)

Le commandant de navire Pont-Gravé, initiateur du premier commerce de pelleterie depuis l'ancre de Tadoussac en 1602, contacte, dès son retour en France avec une première cargaison de fourrures, le cartographe saintongeais Samuel de Champlain, afin qu'il l'accompagne lors de son nouveau voyage en Nouvelle-France. Le 24 mai 1603, les deux hommes arrivent à Tadoussac à bord de la *Bonne Renommée*. Pierre du Guast, sieur De Monts, les accompagne, au nom du roi.

Aussitôt Champlain entreprend une exploration approfondie des deux rives du Saint-Laurent. Après quoi, rentré en France, brosse-t-il un tableau favorable en ce qui concerne la fertilité des sols, les bonnes dispositions des Indiens montagnais et algonquins à l'égard des nouveaux arrivants, l'espoir d'un passage

vers la Chine, ayant appris qu'au-delà des rapides, d'ailleurs baptisés « Lachine », il y a « une mer sans fin » (qui s'avérera n'être plus tard que le lac Ontario). Henri IV, très intéressé, délivrera une commission de « lieutenant-général » au sieur De Monts afin qu'il rassemble l'argent nécessaire pour fonder un établissement permanent, en s'assurant au passage du monopole de la traite des fourrures en Nouvelle-France.

Organisée par Sully, la mission comptera 150 hommes, marins, soldats, artisans, commerçants et deux prêtres, le tout réparti sur deux navires. Le volet commercial de l'entreprise, baptisée « la compagnie De Monts », est confié à De Poutrincourt. Les barbiers ne sont pas distingués des équipages.

De Monts, qui a mal supporté le climat de Tadoussac, obtient du roi que sa mission s'installe plutôt, dans un premier temps, en Acadie, à l'Île Ste-Croix dans la « Baie française » (aujourd'hui Fundy Bay). Ce qui est chose faite en mai 1604. Une grave épidémie de scorbut (36 décès) décime la colonie durant l'hiver 1604-1605. Champlain, toujours présent, écrit à cette occasion : « *Nous ne pûmes trouver aucun remède pour la curation de cette maladie. En vain, l'anneda fut recherchée alors* ». De Monts n'a d'autre solution, selon lui, que de quitter ce lieu malsain et de s'installer sur le continent, en un site qu'il baptisera Port-Royal (actuelle Annapolis). Ce qui, comme il fallait s'y attendre, n'empêchera pas un nouvel assaut du scorbut l'hiver 1605-1606. Et Champlain d'écrire : « *Douze bons compagnons périrent et le barbier-chirurgien M. Deschamps ouvrit leur corps pour tâcher d'y trouver le secret du mal* ». Deschamps restera dans l'histoire, grâce à Champlain, le premier homme de l'art connu ayant œuvré en Acadie.



Ces coups du sort n'empêchent pas Champlain de poursuivre ses explorations (ainsi atteint-il l'île de Nantucket, au sud de l'actuel Massachusetts), pas plus qu'ils n'interdiront à Poutrincourt de rassembler à Tadoussac un lot de fourrures qu'il ramènera en France. Il est de retour le 27 juillet 1606 avec son fils De Biencourt, l'avocat Marc Lescaobot, futur historiographe de l'Acadie, le barbier-chirurgien Étienne et l'apothicaire parisien, d'origine normande, Louis Hébert, fils de l'apothicaire de Marie de Médicis.

De Monts étant rentré en France à son tour, fin 1606, De Poutrincourt assure l'intérim de la lieutenance. Poussé par Hébert, il fonde le premier établissement agricole de l'Acadie.

L'hiver 1606-1607, sept hommes de l'établissement de Port-Royal meurent à nouveau du scorbut, tandis que les relations avec les tribus micmac se tendent, matérialisées par leur refus de se convertir et par l'impuissance du barbier-chirurgien à les guérir de leurs maux. Pour faire survivre la colonie, De Poutrincourt, arrivé à Paris, a dû augmenter exagérément le prix de ses fourrures. Les chapeliers de la capitale protestent auprès de Sully. Le roi finit par révoquer De Monts, décidant même du rapatriement de la mission, ce qui est chose faite le 24 mai 1607. Seul Hébert a refusé de quitter l'Acadie, ce qui finalement sauvera la petite colonie. Il a même été déclaré « commandant intérimaire », une fonction qu'il exercera avec le chef micmac Membretou, ce qui calmera l'animosité de ses sujets vis-à-vis des rares colons restés en Acadie.

Le conflit avec les chapeliers ayant été finalement réglé, De Poutrincourt finira par convaincre Sully et le Roi de relancer l'entreprise en pelleterie. La lieutenance est cette fois confiée à Champlain. En 1608, ce dernier et De Poutrincourt, accompagnés de De

Biencourt et du barbier-chirurgien Bonerme, rejoignent Hébert en Acadie. La compagnie commerciale a pris le nom de « Compagnie de Port-Royal ». Mais un désir impérieux taraude Champlain, celui de reprendre ses explorations, cette fois vallée du Saint-Laurent, à partir de Stadaconé, la future Québec.

Champlain et les premières années du Canada proprement dit

Le *Don de Dieu* qui arrive en juin 1608 en Acadie apporte l'autorisation, signée De Monts, désormais vice-roi de la Nouvelle-France, et accordée à Champlain, de mener les explorations qu'il a sollicitées, ce qui lui fait perdre sa lieutenance acadienne, laquelle est logiquement reprise par De Poutrincourt. Ce dernier occupera ce poste jusqu'en 1615, année où il le cèdera à son fils, De Biencourt, lequel l'occupera jusqu'en 1625, après quoi l'Acadie sombrera dans de graves turbulences internes, soumise de surcroît aux appétits anglais et hollandais.

C'est également le *Don de Dieu* qui amènera à Québec (le « rétrécissement de la rivière en montagnais ») Champlain et 28 compagnons dont le barbier-chirurgien Bonerme. Trois maisons de bois voient le jour, cernées par une palissade à pieux. La petite colonie est rapidement décimée par une épidémie de dysenterie qui emporte six colons avant que l'hiver qui vient n'en emporte onze autres, cette fois par le scorbut. Bonerme, premier médecin du Canada proprement dit, fait partie des victimes. Champlain n'a pu obtenir des Indiens le fameux anneda salvateur. L'insécurité entretenue par les nomades iroquois empêche de surcroît les colons de chasser librement. Champlain soupire : « *Je tiens pourtant pour assuré qu'ayant du bon pain et viandes fraîches, on ne serait pas sujet à ce maudit scorbut* ».

Au printemps suivant, parviennent des renforts venus d'Acadie et l'on peut enfin commencer à semer. Champlain décide de reprendre ses pérégrinations, sans cesser de réfléchir à l'avenir du Canada. Ce dernier, selon lui, doit devenir une colonie de peuplement métropolitain, afin d'y développer l'agriculture, les Indiens devant y être sédentarisés afin d'aider les colons dans cette activité. Parallèlement, le lucratif commerce des fourrures devra être encouragé par la création s'il le faut de nouvelles sociétés commerciales, traitant avec les Indiens du Grand Nord. Ainsi verra le jour la « Société des Marchands ».

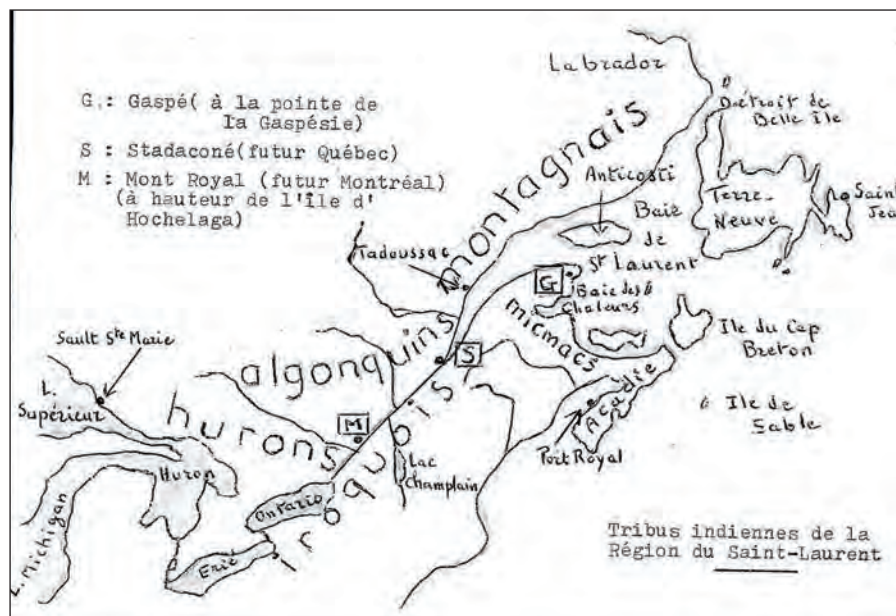
Pourtant, rive droite du Saint-Laurent, les « cinq nations » iroquoises, réputées belliqueuses et pillardes, risquent, selon Champlain, de représenter bientôt un handicap sérieux à la colonisation. Les Iroquois n'acceptent pas, notamment, que les Français traitent avec les tribus pourvoyeuses de peaux, celles-là même qu'ils rackettaient jusqu'à présent. En 1610, Champlain qui cherche à négocier avec elles, sera blessé par une flèche iroquoise. On est alors sur les berges du lac Ontario. Le barbier-chirurgien Royer, qui l'accompagne, lui sauvera la vie en parvenant à lui enlever chirurgicalement la flèche qui menaçait dangereusement des organes vitaux.

Si De Poutrincourt a obtenu la lieutenance d'Acadie puis, en 1611, la lieutenance générale de la Nouvelle-France, Champlain obtient, la même année, la lieutenance simple du Canada, décidant, définitivement, que Québec en sera le chef-lieu. L'année suivante, il se hasarde jusqu'à Hochelaga, qu'il trouve vide de tout habitant, les Hurons ayant fui sous la pression iroquoise. Néanmoins, décide-t-il d'y implanter « *une place royale preste à y bâtir* ».

En 1614, emmené par le « coureur des bois » Étienne Brûlé, découvreur du lac Huron et des chutes du Niagara, Champlain s'y rend à son tour, explorant les rives du lac Érié. Ce raid de plus de mille kilomètres ouvre officiellement la voie des grandes explorations de l'Amérique du Nord.

En 1615, rentrant une nouvelle fois en France (entre 1603 et 1633, il traversera 21 fois l'Atlantique), Champlain en ramène les premiers Frères Franciscains, les « robes grises » ou Récollets, avec l'ambition « *d'évangéliser pour mieux coloniser* » : envoyés au Mont-Royal d'Hochelaga, ils donneront une première messe le 24 juin 1615. Sur le navire qui les a amenés, se trouve aussi Hébert, rentré à Paris et qui ramène en Acadie sa femme et ses trois filles. Devenu ainsi le chef de la première famille installée en Nouvelle-France, Hébert recevra plus tard le titre honorifique « d'Abraham de la colonie ».

En 1617, à la fois lassé des dissensions entre colons d'Acadie et appelé par Champlain, notre apothicaire-laboureur s'installe à Québec avec les siens.



Quatre ans plus tard, les Anglais se rendront maîtres de 90 % de l'Acadie, qu'ils baptiseront Nouvelle-Écosse. Les Français, notamment chassés de Port-Royal, ne tiendront plus que les deux forts de Ste-Anne et de St-Louis, un certain Latour, intérimaire de De Biencourt, tenant une lieutenance-générale sans pouvoir.

Au Canada, Hébert prône avec insistance une véritable colonisation agricole, ce que lui conteste la Société des Marchands, visant toujours à développer prioritairement le commerce des fourrures. Hébert, en l'absence momentanée de Champlain, se voit même interdit de cultiver « *au-delà de sa consommation personnelle sur les dix bons arpents qui lui ont été concédés dans la ville haute de Québec* » (Lancot). À son retour, Champlain lèvera la sanction mais ne pourra empêcher la Société d'imposer à Hébert que s'il produit « *petun et grains* », il ne pourra les vendre qu'à la Société et au « *prix de France* ». Hébert doit s'exécuter. Lescaobot dira de ce pionnier polyvalent, de plus en plus laboureur et de moins en moins apothicaire : « *Cet homme prend vraiment plaisir au labourage de la terre* ». C'est donc un apothicaire du moins en titre, qui changea le destin du Canada en lançant résolument la colonie sur la voie de l'agriculture, une décision de Champlain ayant imposé à tous les colons détenteurs d'une terre de suivre désormais son exemple. En 1620, Hébert sera de surcroît nommé par Champlain procureur du roi et président de la première cour de justice de la lieutenance. En février 1623, il proposera à Champlain de découper le Canada en fiefs agricoles susceptibles de redonner une vigueur nouvelle à la politique de peuplement. Entre temps, Hébert avait eu raison de la Société des Marchands en la faisant supprimer par Champlain.

Ainsi s'établit au Canada un véritable régime seigneurial – on parlera même de néo-féodalité – avec un premier fief évidemment accordé à Hébert, au Sault au Matelot, sur la rivière St-Charles. Quand Hébert mourra en 1625, victime d'une mauvaise chute, sa veuve et ses trois gendres, Étienne Jacquet, Guillaume Couillard, ancien marin de Honfleur et premier marié français en terre canadienne, et Abraham Langlois, dont le fils fut le premier petit Français à naître au Canada, reprendront le domaine.

La même année 1625 est marquée par l'arrivée à Québec des « robes noires » cette fois, les Jésuites, qui étaient déjà présents en Acadie. Ils sont accompagnés du barbier-chirurgien dieppois Adrien Duchesne et de sa famille. La sœur de Duchesne épousera le colon Pierre Lemoyne, de Mont-Réal. Leur fils, Charles, seigneur du fief de Longueuil, aura 14 enfants dont les dix frères les plus célèbres du Canada, les « Macchabées de la Nouvelle-France » (voir plus loin).

Duchesne est considéré comme celui qui, le premier, ouvrit un dispensaire pour les Indiens, ce qui préfigure ce qu'on appellera plus tard, dans nos colonies, l'assistance médicale indigène. Il compléta cette activité fixe par des visites domiciliaires pour les cas les plus graves et pour les impotents. Duchesne n'hésita pas par exemple à se rendre dans les tribus montagnaises et algonquines, accompagné d'un prêtre, ce qui facilitait du même coup l'évangélisation. Un frater comme René Goupil (cité par Boudet) compte aussi parmi ses accompagnateurs, versé pour sa part dans l'art du pansement. Lescaobot signale à ce propos les difficultés de Goupil comme celles d'autres fraters ou barbiers et concernant l'acceptation des pansements par les Indiens qui « *avaient pris l'habitude de transformer les bandes de lin appliquées sur les plaies en... diadèmes pour s'orner le chef* » ! Goupil fut tué à coups de hache le 12 août 1642 par les Iroquois sur la rivière Outaouais, et ce après d'horribles tortures.

Arrivé depuis peu au pouvoir (1623), Richelieu avait créé une nouvelle compagnie commerciale dite des « Cent Associés » (1627) ou de la « Nouvelle France », laquelle, plus éclectique que les précédentes, non seulement aura le monopole des pelleteries, mais commencera à exporter vers la métropole les premières productions agricoles de la colonie. Elle a également pour mission d'entretenir pendant trois ans les colons dits « utiles » et, parmi eux, les barbiers-chirurgiens, au service de ces derniers. L'un de ceux-ci, André Daniel, de Dieppe, obtiendra même le titre de « médecin de la colonie » sans qu'on sache si c'est la compagnie ou la lieutenance qui le lui a octroyé. Ce qu'on sait, c'est que Champlain l'enverra, après la prise de Québec par les Anglais, en 1629, négocier la restitution du Canada à la France auprès du roi d'Angleterre.

Les différends sans cesse croissants entre Iroquois et autres tribus indiennes font bientôt que celles-ci sollicitent l'aide des Français alors même, c'est presque de bonne guerre, que les premiers font appel aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre. La guerre est inévitable. Dans un Québec sans troupes, hormis une milice squelettique et mal organisée, Champlain se trouve contraint de se rendre sans combattre le 19 juillet 1629. Il quitte aussitôt Québec avec son entourage dont le médecin Daniel. Cependant la plupart des colons des fiefs sont autorisés à rester et, parmi eux, Duchesne. L'occupation du Canada par les Anglais sera finalement de courte durée, Daniel ayant parfaitement rempli son rôle. Le 23 mars 1632, avec la signature du traité de St-Germain-en-Laye, Champlain retrouve sa lieutenance. De nouveaux colons affluent tant au Canada qu'en Acadie, elle aussi intégralement restituée et qui, pour un temps désormais bref, retrouve la lieutenance générale de la Nouvelle France avec Isaac de

Razilly, assisté de Charles d'Aulnay, lesquels s'installent à La Hève. À la mort de Razilly en 1635, d'Aulnay fera transférer à nouveau la lieutenance générale à Port-Royal. En 1636, parmi les nouveaux colons d'Acadie, on note la présence du barbier-chirurgien Jacob Bourgeois, de sa femme et de ses deux enfants. « *Leur descendance devait un jour entièrement peupler cette région* » écrit Boudet. Pourtant l'Acadie sera soumise pour longtemps à des luttes intestines entre d'Aulnay et les partisans de l'ancien lieutenant-général La Tour, appuyé par la « Compagnie des Cent Associés ». La mort de d'Aulnay, en 1650, ouvrira une période de nouvelle confusion, marquée entre autres par la pénurie dramatique en colons de qualité dont les barbiers-chirurgiens.

Champlain, lui, sitôt son retour à Québec, poursuit son entreprise colonisatrice. De nouveaux laboureurs et artisans viennent prendre en main de nouveaux fiefs. Parmi eux, en juin 1634, le barbier-chirurgien et apothicaire Robert Giffard (et sa famille), originaire du Perche (cette région sera la deuxième de France en tant que pourvoyeuse en colons canadiens, après la Normandie et avant l'Aunis-Saintonge). Giffard était déjà venu au Canada en 1621, alors qu'il n'était que simple barbier de navire. Cette fois en sa qualité de colon volontaire, il obtient la seigneurie de Beauport. Giffard deviendra l'une des sommités de la province du Canada, étant, en 1645, l'un des membres fondateurs de la « Communauté des Habitants de la Nouvelle France », chargée de défendre les intérêts des colons : en 1647, celle-ci obtiendra la création d'un « Conseil de gestion et de surveillance » à trois conseillers – dont Giffard, présidé par le gouverneur, ce qui entraînera la disparition de la lieutenance et le passage de l'Acadie dans le giron de Québec. Ce conseil sera chargé entre autres de contrôler le commerce afin qu'il profite davantage aux habitants du Canada. Dans la pratique, il s'agit du premier gouvernement de La nouvelle province.

L'afflux de colons va provoquer par contre chez les Indiens de la Nouvelle-France de graves épidémies de rougeole, de variole, de grippe et de dysenterie contre lesquelles les barbiers-chirurgiens seront évidemment impuissants. Au fil des décennies, des tribus entières disparaîtront, à la merci d'un système immunitaire déficient.

De toute façon, tant pour parer à l'afflux de nouveaux « habitants » que pour protéger autant que possible les Indiens « *tant par humanité que par utilité* » (Lescaobot), il s'avère indispensable de créer au plus vite de véritables établissements d'assistance médicale qu'on appellera, selon le cas, « hôtels Dieu » ou « hospices ». Ce sont les Jésuites du Père Lejeune qui seront les premiers à demander leur édification, avec toujours la même

arrière-pensée selon laquelle, pour répondre aux messages de l'Évangile, « *il faut des structures qui éduquent, mais aussi d'autres qui rassurent* » (Lanctot).

Contactés, la plupart des barbiers-chirurgiens, même devenus « seigneurs-laboureurs » se déclarent volontaires pour servir à temps partiel ou par roulements dans les futurs établissements de soins, et ce sans réclamer d'émoluments ni de compensations s'il s'agit d'Indiens : tel est le cas de Duchesne comme de Giffard.

En 1635, victime d'une attaque cérébrale qui le laisse paralysé, et ce « *malgré clystères et saignées* » prodigués par son médecin, Champlain n'est plus en mesure de diriger la colonie. Il décédera en décembre 1636, remplacé par Charles de Montmagny. C'est ce dernier qui installera près de Québec, en 1638, sur un projet de Champlain, la première « réduction indienne » pour les tribus montagnaises, et ce sur le modèle – jésuite – de celles existant au Paraguay espagnol. Il s'agit d'une unité de sédentarisation permettant à la fois de mieux évangéliser, instruire, soigner et protéger autant que faire se peut les Indiens qui s'y réfugient, des incursions iroquoises de la rive droite du St-Laurent. Sise à une lieue et demi de Québec, elle prendra le nom de Sillery, en honneur de son généreux donateur de France, l'abbé Brulart de Sillery. Le projet d'y faire venir de France des sœurs hospitalières (et aussi enseignantes) fait peu à peu son chemin : elles seraient parallèlement les pionnières en matière dans le projet de lancement d'un futur Hôtel-Dieu. D'autres réductions suivront dans les postes en aval de Québec d'abord à Trois-Rivières (1640) puis à Tadoussac (1641).

L'Hôpital de Québec

En 1639, les Jésuites de Québec qui ont fait appel à la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, obtiennent d'elle un financement de 22 400 livres pour la construction d'un hôpital, à condition qu'il soit dédié « *à la mort du fils de Dieu et à son précieuse sang répandu pour faire miséricorde à tous les hommes* » (Lanctot). Pour la gestion et les soins aux hospitalisés, ils obtiennent la venue de Dieppe de trois Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, chanoinesses de St-Augustin : Mère de St-Ignace (Marie Guénet), 29 ans, Mère de St-Bernard (Anne Lecointre), 28 ans, Sœur de St-Bonaventure de Jésus (Marie Forestier), 22 ans. Parties de France avec le RP Vincent et trois sœurs enseignantes, elles arrivent à Québec « *en baisant la terre de leur chère nouvelle patrie* » (Lanctot). Un premier établissement en dur, de type dispensaire et appelé « Hôtel-Dieu » est rapidement érigé à Fort St-Louis de Québec « *sur soixante-dix arpents de terre* ». Les Hospitalières sont logées « *Hôtel des 100 associés* ». Malheureusement, les religieuses doivent quitter les lieux le

14 juin 1640, les pères jésuites dont la résidence a brûlé, ayant décidé d'occuper le bâtiment. Alors, elles jettent leur dévolu sur la réduction de Sillery : elles y resteront jusqu'en 1644, aux prises avec d'énormes difficultés : « *Quand elles eurent épuisé leur provision de bandes, elles sacrifièrent leur linge, leurs guimpes, leurs coiffes, pour panser les corps décharnés couverts de pustules, qui s'élargissaient et se rejoignaient en ulcérations suppurantes* » (Boudet). Elles eurent à combattre des épidémies de diphtérie et de variole qui causaient plusieurs morts par jour chez les Montagnais, mais aussi chez les colons : la situation devint telle au bout de six mois que les Indiens se mirent à fuir la réduction, devenue pour eux la « maison de la mort ». Robert Giffard, promu « médecin de la colonie » dut par ailleurs prescrire le repos complet à Mère St-Ignace qui, depuis des mois, crachait du sang.

Il fallut bien faire appel à des renforts de France ; ils arrivèrent fin 1640 sous la forme de deux nouvelles Hospitalières : Mère Jeanne de Ste-Marie (Jeanne Suppli), qui devait mourir en mars 1641, et Sœur Catherine de St-Nicolas (Catherine Vironceau).

En mars 1644, les Iroquois massacraient le personnel montagnais de Sillery. La structure hospitalière fut transférée précipitamment à Québec dans l'enceinte où s'achevaient enfin les travaux du futur Hôtel-Dieu à l'est de la ville, en surplomb de la rivière St-Charles. En attendant, malades et Hospitalières logeront deux années dans de « *pauvres cabanes* ».

L'inauguration officielle de l'Hôtel-Dieu aura lieu au printemps 1646, peu avant le décès par tuberculose, le 6 novembre de la même année, à l'âge de 36 ans, de la fondatrice, Mère de St-Ignace.

C'est aussi à partir de cette même année que les Hospitalières commenceront à former, lors de leur noviciat, de jeunes Canadiennes, filles de colons, pour en faire à leur tour des sœurs hospitalières.

L'Hôtel-Dieu de Québec a résisté jusqu'à nos jours aux nombreuses vicissitudes qui l'accablèrent, notamment les incendies. En 1950, ce sont toujours les Augustines, au nombre de 200, qui, en tant qu'infirmières formées à l'université « Laval », continuent de faire fonctionner l'établissement. Quant aux barbiers-chirurgiens du XVII^e siècle, ils comptent aujourd'hui au Québec comme en Acadie, des milliers de descendants.

L'Hôpital de Montréal

Le projet d'un hôpital sur l'île d'Hochelega voit aussi le jour en France, après que le percepteur des impôts de La Flèche, Jérôme de la Dauversière et le Jésuite Chauveau eurent été sollicités pour ce faire par un père rentré de la Nouvelle-France, le père Massé. Quatre jeunes filles volontaires et laïques cette fois, partent, conduites par Jeanne Mance, garde-malades de Langres, protégée de madame de Bullion qui lui alloue une somme de 12 000 livres pour fonder un hôpital à Ville Marie au pied du Mont Royal.

Assurées d'être protégées par la petite milice mise sur pied par le colon Chomédy de Maisonneuve, les jeunes femmes arrivent sur place en mai 1642. L'hôpital Notre-Dame de Montréal, dit aussi « Hôtel-Dieu », est inauguré deux ans et demi plus tard, en octobre 1644.

C'est en pleine construction qu'éclate, en juin 1643, la sanglante « guerre indienne », déclenchée par les Iroquois contre les Hurons, alliés des Français. L'insécurité devient géné-





Le triomphe des volontés

Jérôme Le Royer de La Dauversière, à l'origine de l'acquisition de l'île de Montréal et des préparatifs de la fondation de Ville-Marie Montréal. Il est épaulé par l'infirmière Jeanne Mance, qui institue l'hôtel-Dieu de la nouvelle cité.

rale et des renforts armés sont demandés à la métropole, qui ne les accordera pas. Malgré tout, l'Hôtel-Dieu continue de fonctionner vaillamment sous la poigne de fer de Jeanne Mance. Un moment critiquée par les Pères pour avoir fait en tant que laïque du prosélytisme religieux, Jeanne Mance partira en France pour en ramener trois sœurs Hospitalières de La Flèche, dont elle placera une à la tête de l'Hôpital, en acceptant de servir sous ses ordres (1659). Elle mourra à la tâche en 1673.

En 1663, le Canada est proclamé province française : il compte 2 500 colons et Colbert y fait venir le régiment de Carignan-Salières pour mettre fin aux révoltes indiennes. Le régiment se répartit entre Québec, Montréal

et Trois-Rivières. En 1665, arrivent le gouverneur De Courcelles et l'intendant Talon : le Canada entre dans le giron de la vice-royauté d'Amérique Septentrionale (De Tracy). Partout, hospitalières, barbiers-chirurgiens, soignantes laïques se dépensent sans compter. Outre la chirurgie, exacerbée par les guerres indiennes, ces personnels assurent désormais, si l'on en croit notamment les écrits des Pères jésuites, la salubrité des villes et des réductions, développent partout l'hygiène collective et individuelle, luttent, avec le clergé, contre l'alcoolisme qui commence à faire des ravages chez les Indiens montagnais, algonquins et hurons. « L'alcool exerçait sur nombre d'Indiens un attrait extraordinaire. Ils buvaient jusqu'à l'hébétéude et se livraient à toutes sortes

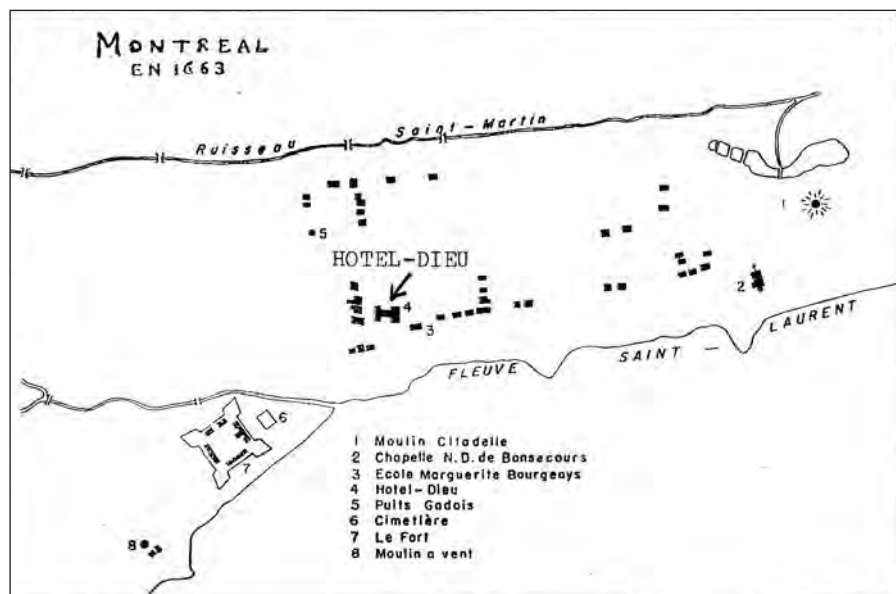
d'excès. » (Gustave Lanctot) Durant les trois ans d'occupation anglaise (1629-1632), il y eut même une accélération du phénomène. Revenus au Canada, les Français n'eurent d'autre solution que de promulguer des textes d'interdiction « sous peine de punition corporelle » (édit royal du 7 mars 1657). Il y eut même menace d'excommunication pour les trafiquants, de la part de Mgr De Laval, évêque de Québec. En octobre 1661, « on en arquebusa même deux ». Sans grand succès comme on s'en doute...

Observateurs pertinents des mœurs indiennes, les barbiers-chirurgiens vont vite assimiler les aspects les plus intéressants de la médecine traditionnelle, comme celui de l'usage de la graine de ricin ou du croton contre la constipation, ou de la courge contre les vers intestinaux. Sans oublier ceux que la curiosité et l'ingéniosité amenèrent à des découvertes qui méritent encore aujourd'hui la reconnaissance des Canadiens, tel le barbier-chirurgien Michel Sarrazin, qui, à la charnière des XVII^e et XVIII^e siècles, réussit le premier l'extraction du sirop de l'érable à sucre, à partir de sa sève « chauffée et brassée ».

On n'hésitera pas à dire non plus, avec Boudet, que ce sont eux qui eurent les premiers l'idée d'une « assistance médicale indienne », à base de consultations sans contrepartie autre que la reconnaissance du malade guéri, et de visites à domicile évoquant déjà la « tournée médicale », puis les services mobiles de soins, de prévention et de prophylaxie. Paul Brau (Bx 1891) pourra même dire à propos de cette AMI naissante : « Ce fut un bien pour nos colonies comme le Canada que les barbiers-chirurgiens ne furent pas des médecins à proprement parler, car ces simples (sic) n'étaient nullement encrassés par un fatras de mots latins, se contentant de regarder judicieusement autour d'eux, sans rougir non plus d'emprunter certaines notions estimables aux sorciers indigènes ».

Les premières reconnaissances et expéditions du XVII^e siècle en Amérique du Nord

Les barbiers-chirurgiens de la Nouvelle-France furent davantage attachés aux colons et aux tribus indiennes sédentarisées. Ils ne furent pas, paradoxalement peut-être, de grands aventuriers. Aucun chirurgien, semble-t-il, dans les explorations de Champlain de 1613 ou 1614, de Jean Nicolet qui en 1634 atteint le lac Michigan et la terre des Illinois, du père Raymbault, explorateur du lac Supérieur en 1641, du père Marquette, jésuite de Sault Ste Marie, aidé du séminariste défroncé Jolliet, qui découvriront le Mississippi pour le descendre jusqu'au confluent de l'Arkansas (33^e parallèle) en juin 1673.





La route est ouverte, grâce à ces deux hommes, au normand Cavalier de la Salle, un ancien du Canada qui entre 1670 et 1673 avait déjà exploré le territoire de l'Ohio au sud du lac Érié.

Robert Cavalier de la Salle

C'est à l'occasion de la monumentale exploration de Cavalier de la Salle qu'on voit apparaître le premier nom de barbier-chirurgien explorateur connu, du moins en Amérique du Nord, et sans pour autant qu'on puisse imaginer raisonnablement qu'il ait pu pratiquer ne serait-ce qu'un semblant d'assistance médicale indigène « en marche », au profit de tribus résolument ou même potentiellement hostiles à l'explorateur « blanc ». Il s'agit de Jean Michel.

Cavalier de la Salle a su intriguer auprès de Colbert afin de prendre de vitesse Jolliet et obtenir en 1678 cette mission sur le Mississippi, décidé à atteindre coûte que coûte son embouchure, tout en entamant la construction d'une ligne de forts destinés à consolider autant que faire se peut la prise de possession de l'immense territoire. Cavalier se mettra en route fin 1679 avec une trentaine d'hommes.

Deux ans vont cependant passer en attermolements, non sans qu'au moins deux premiers forts ne soient érigés entre le lac Michigan et le Mississippi, dans cette vaste région qu'on appelle le pays des Illinois : St Joseph et Crève-cœur. Le 16 février 1682, c'est enfin l'embarquement. Une flottille de canots, préférés à une seule grande barque, avec 52 personnes à bord, dont des guides indiens, finit par déboucher dans le Mississippi par la rivière Illinois qui s'y jette, juste en amont de l'actuelle St Louis. À mi-chemin entre les confluents des rivières Ohio et Arkansas, La Salle fait ériger le fort Prudhomme où il y laisse la moitié de ses hommes, avant d'atteindre lui-même le delta

du fleuve puis son embouchure le 9 avril 1682.

À une lieue et demie de là, sur la terre que les inondations n'atteignent pas, La Salle fait tailler une croix dans un grand fût de bois et une colonne toujours en bois, aux armes du roi de France. Le Mississippi des Indiens est débaptisé en « fleuve Colbert » et tout le pays entre le confluent de l'Ohio et le golfe du Mexique prend le nom de Louisiane. Le notaire que La Salle avait pris la précaution d'emmener avec lui depuis Québec dressera un procès-verbal d'occupation que treize membres de l'expédition, dont le barbier-chirurgien Jean Michel, parapheront. Au retour, La Salle laissera son second, Tonti, au pays des Illinois où il construira le fort St Louis. Aucune garnison n'est par contre laissée à l'embouchure du Mississippi.

À Québec où La Salle vient de rentrer, le nouveau gouverneur De La Barre ne veut pas croire à la « fable » de l'explorateur, au point même de le déposséder de sa seigneurie de Frontenac. Cavalier de la Salle tombe en dépression, ce qui nécessite ce qu'on appellerait aujourd'hui son « EVASAN » sur la métropole. Jean Michel lui sert d'accompagnateur médical.

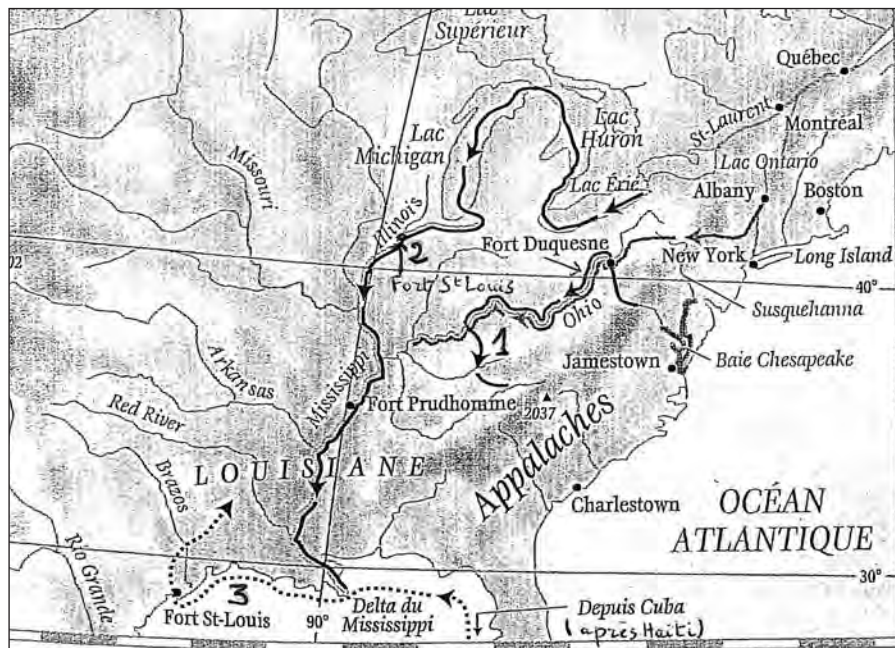
Rétabli, Cavalier se met en tête de persuader le roi, via son ministre de la Marine Seignelay, successeur en mars 1684 de son père, Colbert, décédé, mais également vice-roi de l'Amérique Septentrionale, de coloniser la Louisiane dont il vante la richesse potentielle des terres.

Seignelay accepte de monter une expédition, mais, cette fois, par voie maritime directe. Une escadre de quatre navires quittera La Rochelle à cet effet, le 24 juillet 1684, mais seuls Cavalier, son frère, son neveu, son ami et second Joutel, les deux barbiers-chirurgiens Lanquetot (d'Yvetot) et Thibault (de Rouen) et deux centaines à peine de marins, soldats et colons, dont quelques femmes, poursuivront l'aventure sur un seul navire. Le reste de l'escadre renoncera, suite à des dissensions entre l'amiral et La Salle, à la maladie (fièvre jaune et maladies vénériennes contractées à l'escale de Haïti) et, plus encore peut-être, à l'incapacité à retrouver les bouches du Mississippi. Cavalier et sa troupe accosteront à l'actuelle Matagorda Bay, sur la côte du Texas. Ils l'appelleront baie de St-Bernard et y feront ériger un nouveau fort St-Louis, dit « du Texas », en retrait cependant de la côte, jugée par trop inhospitalière.

Force est de dire que cette expédition sera un fiasco sur lequel il serait fastidieux de s'étendre. On ne comptera pas les épisodes fâcheux qui s'abattirent sur l'expédition ratée de La Salle : épidémies, mutineries, désertions vers des tribus indiennes supposées pacifiques, attaques, par contre, des cruels Indiens Clamcoets, vaines tentatives par terre comme par mer, pour rejoindre l'embouchure du Mississippi, dont celle, la troisième, en octobre 1686, en compagnie du barbier Lanquetot. Thibault, lui, resté au fort St-Louis, lors de cette expédition, tentera, en vain, de sauver en l'amputant, le garde-magasin Legros, mordu par un crotale. C'est ce qu'au retour de



Embouchure du Mississippi : la colonne de Cavalier aux armes du roi de France.



Cavelier de la Salle : 1- Voyages entre 1670 et 1673. 2- L'expédition de la Louisiane de 1682. 3- Le dernier voyage au Texas de 1684 à 1687.

La Salle, lui racontera Joutel, gardien du fort, car, entre temps, Thibault est mort à son tour, de fièvres cette fois.

Sa petite colonie réduite à 36 éléments, Cavelier va décider de la scinder en deux groupes d'importance sensiblement égale, les moins vaillants de ses compagnons restant sur place au fort St-Louis. Avec les autres, Cavelier décidera d'effectuer le retour vers le pays des Illinois. Un moment, à court de vivres, Cavelier envoie un petit détachement à la recherche de ravitaillement, en quelque sorte « sur le pays ». Il confie cette mission à

un certain Duhaut. On ignore les raisons précises du conflit qui va éclater au sein du groupe, même si on sait que, d'une façon générale, le climat était devenu malsain parmi les membres de la colonie du fait de l'autoritarisme et des exigences démesurées de Cavelier. Toujours est-il qu'à un moment donné, Duhaut décide d'éliminer trois de ses compagnons, restés probablement favorables à Cavelier. Pour ce faire, il désigne le barbier-chirurgien Lanquetot comme exécutant. Ce dernier va s'acquitter de sa sinistre besogne en abattant les trois hommes à la hache !

Prévenu de la situation par un déserteur, Cavelier va alors se lancer à la poursuite des assassins, flanqué de son fidèle Joutel. À l'occasion de l'embuscade qu'il finit par tendre à Duhaut et ses comparses, Cavelier perdra la vie atteint d'une balle en pleine tête. Son cadavre sera abandonné dans la brousse, à mi-distance, semble-t-il, entre les actuelles Houston et Dallas. Les ultimes survivants se scinderont à leur tour en trois groupes, l'un d'entre eux, avec Duhaut et Lanquetot, ayant décidé de revenir à St-Louis du Texas. Là, une nouvelle querelle éclatera au cours de laquelle le flibustier wurtembourgeois Hiens tuera Duhaut. Lanquetot, ayant voulu voler à son secours, sera à son tour abattu par le marin breton Ruter... Les Indiens Clamcoets profiteront de la situation pour massacrer les derniers occupants du fort.

Un second groupe se réfugiera chez les Indiens Cenis qui avaient fait naguère allégeance à Cavelier. Leur destin reste inconnu, sauf pour deux d'entre eux, capturés par des explorateurs espagnols qui les feront expédier aux galères. Seul Jean de La Salle, frère de Robert, et quatre hommes finiront par gagner le fort St-Louis des Illinois, où ils retrouveront Tonti, à qui, au départ, ils n'osèrent pas avouer la mort de leur chef. Ce n'est que fin 1688 qu'une expédition partira à la recherche du corps de ce dernier. En vain.

Ainsi, l'histoire a-t-elle retenu que le dernier barbier-chirurgien connu de l'aventure nord-américaine de la France au XVII^e siècle, l'homme d'Yvetot, Lanquetot, fut un assassin que ses compagnons se chargèrent d'éliminer à son tour, quelque part au fin-fond du Texas.

(à suivre)



Paul Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal.